

Sujet : CONVOCATION_Commission Copie Privée_Séance Plénière du 4 JUILLET
2017_9h45_Salle Colette
Date : Tue, 27 Jun 2017 15:42:03 +0200
De :

Organisation : MCC

Pour :

Madame, Monsieur,

La Commission « copie privée » se réunira en séance plénière dans les conditions fixées par l'alinéa 1^{er} de l'article R. 311-5 du Code de la propriété intellectuelle (condition de quorum exigée), le **mardi 4 juillet 2017 à 9h45, au Ministère de la culture : salle Colette (7ème étage) – 182 rue Saint Honoré, 75001 (Métro Palais Royal)**.

Vous trouverez ci-joint l'ordre du jour de cette réunion.

Merci de bien vouloir accuser réception de ce mail et de confirmer dès que possible la représentation de votre organisation à cette séance.

Bien cordialement,

COMMISSION DE LA COPIE PRIVÉE
ARTICLE L.311-5 DU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Ordre du jour

Séance du 04 juillet 2017

9h45, salle Colette – MC – 182 rue Saint Honoré, 75 001

Condition de quorum exigée en application de l'article R. 311-5, alinéa 1^{er} du code de la propriété intellectuelle

- 1) Adoption du questionnaire relatif aux études d'usages ;
- 2) Présentation par le collège des ayants droit du bilan des perceptions opérées au titre de la rémunération pour copie privée pour l'année 2016 ;
- 3) Validation du plan détaillé du rapport annuel d'activité de la commission ;
- 4) Fixation du programme de travail ainsi que du calendrier du second semestre ;
- 5) Questions diverses.